

RÈGLEMENT DE LA MÉTROPOLE - SUD ISÈRE

1 - La 2^{ème} édition de La Métropole - Sud Isère aura lieu samedi 23 juin 2007. Elle est organisée par le Grenoble Métropole Cyclisme 38, ses 7 clubs fondateurs, le Vélo Club Matheysin, le Cyclotouriste Matheysin ainsi que Isère Concept Animation. Cette organisation se tient sous l'égide de la Fédération Française de Cyclisme et de son Comité Départemental de l'Isère.

2 - Participation

L'épreuve est ouverte à tous, hommes ou femmes, à partir de 18 ans, licenciés FFC, FSGT, UFOLEP, TRIATHLON ... ou non licenciés, médicalement apte à la pratique du sport cycliste. Tout participant non licencié ou non titulaire d'un certificat médical annuel inscrit sur sa licence doit fournir un certificat médical de moins de 6 mois de **non contre-indication à la pratique de cyclisme de compétition**. Une photocopie de la licence est obligatoire. Tous les types de bicyclettes sont acceptés sous réserve de répondre aux normes de l'UCI. Les guidons additionnels et triathlètes sont interdits ainsi que les oreillettes.

3 - Engagement

L'engagement est ferme et définitif. Tout désistement n'ouvre droit à aucun remboursement. Les inscriptions par courrier sont à envoyer à l'adresse suivante :

Le GMC 38 - Le Vélodrome

Avenue des Maquis de l'Oisans - 38 320 Eybens

Les inscriptions s'effectuent par courrier. Elles sont fixées à 20€ jusqu'au samedi 2 juin et ensuite à 25€. Les engagements par courrier sont clos le lundi 18 juin (cachet de la poste faisant foi). Les engagements sur place peuvent être pris sur place jusqu'à 8H30 pour le montant de 30€. Les concurrents recevront une confirmation de leur inscription par mail ou par courrier.

4 - Catégorie

7 catégories d'âge sont prévues (âge dans l'année) :

A : Femmes : 18 à 39 ans, B : Femmes : 40 ans et + , C : Hommes : 18 ans à 29 ans, D : Hommes : 30 à 39 ans, E : Hommes : 40 à 49 ans, F : Hommes : 50 à 59 ans, G : 60 ans et + , H : Handicapés.

5 - Plaques

Les plaques sont à retirer samedi 23 juin à partir de 7H au Village DÉPART / ARRIVÉE. Ils doivent être bien fixés sur le guidon et visibles tout au long du parcours pour les points de contrôle.

6 - Départ / Parcours

2 parcours sont proposés : Grand parcours de 150 km et Petit parcours de 75 km. Le départ de la cyclo sportive pour les 2 parcours aura lieu à 9H00. L'organisateur décline toute responsabilité si les participants ne se présentent pas sur la ligne de départ à l'heure. Un Temps limite est prévu pour le Grand parcours, après lequel les coureurs sont décl-

rés "Hors Délais" et sont invités à rejoindre la zone d'arrivée via un raccourci.

7 - Sécurité

Tous les concurrents doivent obligatoirement respecter le code de la route. Le port du casque à coque rigide est obligatoire. Pour les véhicules suiveurs, ne sont autorisés que ceux de l'Organisation.

8 - Environnement

Les concurrents s'engagent à veiller au respect de l'environnement et à ne pas jeter papiers et débris. Tout concurrent doit s'abstenir de tels actes sous peine d'être exclus de la cyclo sportive par les officiels de l'épreuve.

9 - Classement & récompenses

Il sera établi un classement scratch hommes et femmes, un classement par catégorie pour chaque parcours, ainsi qu'un classement par équipe sur 5 coureurs du même club. L'inscription donne droit à la plaque, 1 billet pour le train de La Mure, ainsi qu'au repas. Les 500 premiers inscrits recevront un bidon.

Les vainqueurs scratch H & F recevront des gerbes de fleurs et des coupes, et les vainqueurs de chaque catégories une coupe. Nombreux lots seront attribués par tirage au sort sur la ligne d'arrivée. Pour recevoir son lot, il faut être présent pendant la cérémonie.

10 - Assurances

L'organisateur est assuré par VERSPIEREN du groupe MMA, service Client FFC. Cette assurance garantit la responsabilité pour les risques liés à l'organisation de la course. Nous ne garantissons pas les dommages subis par les concurrents et leur matériel provenant de leur propre fait.

11 - Droits d'images

Les participants autorisent expressément les organisateurs de la MSI ainsi que leurs ayants-droit, à utiliser leurs images fixes ou audiovisuelles, sur lesquelles ils pourraient apparaître, prises à l'occasion de leur participation à la MSI, sur tous les supports de communication.

RENSEIGNEMENTS

GRENOBLE METROPOLE CYCLISME 38

04 76 25 65 46 / 06 67 72 54 30

Le GMC 38 - Le Vélodrome Av. des Maquis de l'Oisans
38 320 Eybens

www.gmc38.fr.st - gmcyclisme38@gmail.fr

Pour l'hébergement : Office du Tourisme de La Mure
M^{me} Danielle COMBE 04 76 81 05 71